

# **1948-2018 ; Israël : 70 ans de violations des droits des Palestiniens et des résolutions internationales. Ça suffit !**

## Manifestation

**Samedi 24 novembre à 15 h**

**Départ : Place St Michel (St Michel des Lions) à Limoges**

### **A l'appel du Collectif pour une paix juste entre Palestiniens et Israéliens**

Il y a 70 ans, la Naqba (Catastrophe pour le peuple palestinien) a lieu suite à la proclamation de l'indépendance d'Israël ; 800 000 Palestiniens sont expulsés de leurs foyers et de leurs terres, des villages sont rasés...

Aujourd'hui, l'Etat d'Israël poursuit la colonisation de la Cisjordanie et notamment celle de Jérusalem-Est ; plus de 600 000 colons sont installés en Cisjordanie. Le gouvernement israélien viole en toute impunité les droits humains et le droit international en privant les Palestiniens de la liberté de se déplacer, de travailler ou de se soigner, par la mise en place des check-points, le mur, les routes de contournement.

Gaza est sous blocus total depuis juin 2007. 2 millions de personnes survivent par l'aide humanitaire internationale, la situation est catastrophique et l'ONU a déclaré ce territoire invivable d'ici 2020. Depuis la fin du mois de mars, l'armée israélienne tire à balles réelles sur les habitants de Gaza protestant contre le blocus et a récemment bombardé des quartiers de Gaza. Israël s'était rendue coupable de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité après que 1400 Gazaouis avaient été tués sous le déluge de feu israélien au cours de l'hiver 2008-2009.

Malgré une situation désastreuse et une vie impossible, les Palestiniens continuent de résister face au blocus, à l'occupation et à la colonisation de leur pays.

Plus de 6000 prisonniers palestiniens.

La volonté du gouvernement israélien est de briser toute résistance en emprisonnant massivement les militants des droits humains comme Salah Hamouri, avocat franco-palestinien qui était en détention administrative depuis le 23 août 2017 et qui vient enfin, juste d'être libéré, Khalida Jarrar, parlementaire est en détention administrative depuis le 2 juillet 2017.

450 Palestiniens sont encore en détention administrative. Les prisonniers en détention administrative, qui peut être renouvelée tous les six mois, sont retenus pour des motifs purement arbitraires, sans procès, au mépris du droit international.

Cette situation perdure malgré les multiples résolutions de l'ONU qui réclament l'arrêt de la colonisation, de l'occupation et la restitution des terres aux Palestiniens.

Nous réclamons au gouvernement français et au Parlement européen, des mesures politiques fortes pour faire pression sur le gouvernement israélien :

**La protection du peuple palestinien.**

**La suspension de l'accord d'association économique U.-E.-Israël, dont l'article 2 considère le « respect des droits humains et des principes démocratiques » comme un « élément essentiel ».**

**La reconnaissance de l'Etat de Palestine.**

Et ainsi exiger :

**La levée du blocus sur la population de Gaza.**

**L'arrêt de la colonisation de la Cisjordanie, préalable nécessaire pour la relance des négociations entre Palestiniens et Israéliens.**

**La libération de tous les prisonniers politiques et aussi celle de G.I. Abdallah, militant libanais de la cause palestinienne incarcéré depuis plus de 30 ans en France et éligible à la libération conditionnelle depuis 1999.**

Ecrire à :

<http://www.elysee.fr/ecrire-au-president-de-la-republique/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/mentions-legales-infos-pratiques/nous-ecrire/>

Contact : Limousin-Palestine 37, rue Frédéric Mistral 87100 Limoges. Tel : 05 55 35 81 24